



# Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale  
22 avril 2019  
Français  
Original : anglais

## Assemblée générale

### Soixante-quatorzième session

Point 23 a) de la liste préliminaire\*

**Activités opérationnelle de développement : activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies**

## Conseil économique et social

### Session de 2019

26 juillet 2018-24 juillet 2019

Point 7 a) de l'ordre du jour

**Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement : suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil**

## **Application de la résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies en 2019 : cadre de suivi et d'établissement de rapports**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le cadre d'indicateurs contenu dans le présent additif est soumis en application de la résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Ce cadre fait partie du suivi et du contrôle de la planification stratégique à l'échelle du système et de chaque entité et de la mise en œuvre des mandats figurant dans cette résolution, ainsi que dans la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement.

\* [A/74/50](#).



Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
<b>I. Alignement de la planification du système de développement des Nations Unies sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030</b>						
<b>A. Planification stratégique réalisée par les entités du système des Nations Unies pour le développement</b>						
1		Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement dont les cycles de planification et de budgétisation sont synchronisés avec le calendrier de l'examen quadriennal complet <sup>1</sup> :	Enquête menée auprès des sièges	..		
		i. Pleinement synchronisés			14/27	13/29
		ii. Partiellement synchronisés			5/27	5/29
		iii. Non synchronisés			8/27	11/29
2		Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui rendent compte à leurs organes directeurs de la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet de 2016 :	Enquête menée auprès des sièges	..		
		i. Fonds et programmes des Nations Unies			6/9	6/9
		ii. Institutions spécialisées			5/8	5/9
		iii. Autres entités du système des Nations Unies pour le développement			6/12	3/11
3	a	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui indiquent dans leurs plans stratégiques les mesures spécifiques qu'elles prévoient pour fournir l'appui cohérent et intégré prévu dans le Programme 2030	Enquête menée auprès des sièges	..	26/29	28/29
4	b	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement (s'il y a lieu <sup>2</sup> ) qui indiquent dans leurs plans stratégiques la façon dont elles comptent intégrer les objectifs de développement durable	Enquête menée auprès des sièges	..	..	28/29
4		Proportion d'examens nationaux volontaires menés par des pays de programme et présentés au Forum politique de haut niveau pour le développement durable pour lesquels les pays ont été aidés par des entités du système des Nations Unies pour le développement	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..	35/40	..
5		Proportion d'équipes de pays des Nations Unies qui ont aidé les gouvernements à établir un rapport national sur les objectifs de développement durable	DCO	(2015) 31/34	40/43	41/46

\* Étant donné que certaines sources transmettent des données uniquement sur une base biennale, plusieurs indicateurs ne sont pas mis à jour tous les ans. En outre, certains indicateurs ont été mis en place en 2019 et n'ont pas encore de niveau de référence. Des informations sur chaque indicateur figureront dans la version de 2020 du présent cadre.

<sup>1</sup> À l'exclusion des 12 départements du Secrétariat, y compris des commissions régionales, qui suivent un cycle de planification et de budgétisation différent.

<sup>2</sup> Auto-évalué par les personnes interrogées.

<sup>3</sup> Les rapports sont établis sur une base biennale.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
<b>B. Une réponse intégrée</b>						
6		Un ensemble de mesures d'aide intégré, demandé au paragraphe 61 de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale, a été approuvé. (oui/non et date)	DCO	..		Non <sup>4</sup>
7	a	Proportion de gouvernements de pays de programme qui sont « d'accord » pour dire que le système des Nations Unies pour le développement fournit des orientations <b>fondées sur des données factuelles</b> et adaptées aux besoins et priorités des pays :	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..		..
		i. D'accord			68 %	
		ii. Tout à fait d'accord			25 %	
	b	X	Proportion de gouvernements de pays de programme qui sont « d'accord » pour dire que le système des Nations Unies pour le développement fournit des orientations <b>intégrées (le cas échéant)</b> et adaptées aux besoins et priorités des pays (objectif pour 2021 : 100 %) :	..		..
			i. D'accord		62 %	
			ii. Tout à fait d'accord		17 %	
8		Pourcentage de coordonnateurs résidents indiquant que l'équipe de pays des Nations Unies, d'une manière générale, fournit des orientations qui sont formulées au moyen :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..		..
		i. D'un processus mené par une seule entité			21 %	
		ii. D'un processus coordonné			66 %	
		iii. D'un processus intégré			13 %	
9		Proportion d'équipes de pays des Nations Unies qui ont aidé les gouvernements à :	DCO	..		
		i. Intégrer les objectifs de développement durable dans leurs plans nationaux de développement			99/100	97/97
		ii. Mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et établir des rapports à ce sujet			93/95	94/97
		iii. Mettre en œuvre des orientations générales relatives aux objectifs			103/104	92/92
		iv. Traiter des demandes concernant des objectifs en particulier (parmi les équipes de pays des Nations Unies auxquelles un appui a été demandé)			84/85	78/78
10	a	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement (s'il y a lieu <sup>2</sup> ) qui indiquent dans leurs plans stratégiques la façon dont elles comptent intégrer l'élimination de la pauvreté à leurs travaux	Enquête menée auprès des sièges	..	22/24	20/20

<sup>4</sup> Le Bureau de la coordination des activités de développement est d'avis que ce mandat a été rendu caduc par la résolution 72/279 de l'Assemblée générale.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	b	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement (s'il y a lieu <sup>2</sup> ) qui tiennent compte de l'objectif d'élimination de la pauvreté dans leurs plans stratégiques		..	24/25	20/20
	c	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement (s'il y a lieu <sup>2</sup> ) qui indiquent la façon dont elles veilleront à ce que les plus défavorisés soient les premiers à être aidés :	Enquête menée auprès des sièges <sup>5</sup>	..		
		i. Dans leur plan stratégique		..	23/24	23/27
		ii. Dans leur rapport annuel à leur organe directeur			17/24	22/27
11		Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui estiment que le système des Nations Unies pour le développement a fortement contribué à l'élimination de la pauvreté ces deux dernières années	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..	53 %	..
12		Pourcentage de PNUAD qui indiquent la façon dont les plus défavorisés seront les premiers à être aidés	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents <sup>6</sup>	..	86 %	..
13		Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui sont « d'accord » pour dire que l'ONU veille bien à ce que l'attention et les ressources voulues soient consacrées aux besoins de développement des segments les plus pauvres et les plus vulnérables de la société :	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..		..
		i. D'accord			74 %	
		ii. Tout à fait d'accord			17 %	
14		Proportion de programmes communs qui portent notamment sur la lutte contre les inégalités (objectif de développement durable n° 10)	DCO	(2015) 36/365	87/384	113/445
15		Pourcentage de PNUAD qui traitent de façon exhaustive des besoins des personnes handicapées	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents <sup>6</sup>	..	65 %	..

<sup>5</sup> Le niveau de référence pour les réponses varie dans la mesure où il tient compte de la pertinence de la question pour les entités ou parce que les entités ont choisi de ne pas répondre à la question.

<sup>6</sup> Dans le cadre de l'enquête menée auprès des coordonnateurs résidents, les réponses devaient uniquement porter sur les pays dans lesquels les coordonnateurs étaient présents, de sorte que le pourcentage se rapporte à un sous-ensemble de pays.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
16	a	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui pendant l'année écoulée ont :	DCO et HCDH	(2015)		
		i. Effectué une analyse sur les droits de la personne		61/131	60/130	70/130
		ii. Mis au point une stratégie visant à remédier aux problèmes recensés dans l'analyse des droits de la personne et pris les mesures qui s'imposaient		36/61	27/60	38/70
	b	Pourcentage des équipes de pays des Nations Unies qui, pendant l'année écoulée, ont aidé les gouvernements à :		(2015)		
		i. Élaborer un rapport aux fins de l'Examen périodique universel		63 %	62 %	64 %
		ii. Effectuer un suivi des recommandations issues de l'Examen périodique universel		92 %	51 %	52 %
		iii. Faire rapport aux organes conventionnels des droits de l'homme		62 %	69 %	75 %
		iv. Effectuer un suivi des recommandations formulées par les organes conventionnels		74 %	68 %	77 %
		v. Préparer les visites des titulaires de mandat au titre d'une procédure spéciale		45 %	52 %	48 %
		vi. Effectuer un suivi des recommandations formulées par des titulaires de mandat au titre d'une procédure spéciale		44 %	42 %	43 %
	c	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui, pour orienter l'analyse, la programmation et les stratégies de sensibilisation de l'ONU, se sont appuyées sur des recommandations relatives aux droits de la personne formulée dans le cadre :	DCO	(2015)		
		i. De l'Examen périodique universel		66 %	52 %	55 %
		ii. D'organes conventionnels des droits de l'homme		75 %	86 %	88 %
		iii. D'une procédure spéciale		34 %	48 %	55 %
	d	Élaboration d'une stratégie visant à renforcer la collaboration entre la coordinatrice ou le coordonnateur résident(e)/l'équipe de pays des Nations Unies et les mécanismes relatifs aux droits de la personne (oui/non et date)	DCO	..	..	Non
17		Achèvement de l'évaluation portant sur l'ensemble du système de l'efficacité, de la valeur ajoutée et des effets du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	JIU <sup>7</sup>	(2015) Projet reporté	Non	Oui

<sup>7</sup> Les rapports sont établis une seule fois ou annuellement jusqu'à achèvement de l'évaluation.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
18	a	Proportion d'entités des Nations Unies qui atteignent ou dépassent : i. 100 % <sup>8</sup> ii. 75 % des normes minimales consignées dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	ONU-Femmes	(2015) 0/41	1/41	1/41 26/66
	b	Proportion d'entités du système des Nations Unies qui atteignent ou dépassent les normes minimales du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes concernant les aspects suivants : i. Politique générale ii. Prise en compte de la problématique femmes-hommes dans la gestion de la performance iii. Planification stratégique iv. Établissement de rapports et analyse des données v. Évaluation vi. Audit tenant compte de la problématique femmes-hommes vii. Examen des programmes viii. Suivi des ressources ix. Allocation des ressources x. Dispositif relatif à la problématique femmes-hommes et parité	ONU-Femmes	..	..	54/66 56/66 49/65 56/65 34/43 58/63 42/55 28/52 13/54 14/66
19	X (iii seulement)	Proportion d'équipes de pays des Nations Unies qui ont complété : i. Une grille de résultats concernant la parité des sexes au cours de l'année écoulée ii. Une grille de résultats concernant la parité des sexes au cours de l'année écoulée et respectent ou dépassent les normes concernant au moins la moitié des indicateurs de résultats III. Une grille de résultats concernant la parité des sexes au cours des quatre dernières années, et respectent ou dépassent les normes concernant au moins la moitié des indicateurs de résultats (objectif à partir de 2020 : 75 %)	ONU-Femmes	..	.. 9/35	24/131 12/24
20		Proportions d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui assurent le suivi de l'affectation des ressources et des dépenses et en rendent compte en utilisant des marqueurs genre	ONU-Femmes	(2015) 15/41	19/41	28/52

<sup>8</sup> À l'exclusion des entités indiquant que certaines normes sont « sans objet ».

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
21		Mise à l'essai, par l'intermédiaire d'UN-Info, de la méthode de classement des activités du PNUAD au moyen de marqueurs genre	DCO/ONU-Femmes <sup>7</sup>	s.o.	Non	Oui
22		Pourcentage de PNUAD qui visent des résultats en matière d'égalité des genres	ONU-Femmes	(2015) 61 %	62 %	70 %
23		Pourcentage de femmes parmi le personnel :	CEB	..		
		a) Ensemble du personnel			48,9 %	47,8 %
		b) Personnel recruté sur le plan international			46,0 %	46,6 %
		i. P-1			65,5 %	65,0 %
		ii. P-2			59,4 %	59,6 %
		iii. P-3			47,6 %	48,9 %
		iv. P-4			44,2 %	44,1 %
		v. P-5			38,1 %	38,8 %
		c) Personnel recruté sur le plan national			46,7 %	45,7 %
		i. Administrateurs – classe A			50,3 %	47,1 %
		ii. Administrateurs – classe B			45,3 %	44,9 %
		iii. Administrateurs – classe C			46,3 %	45,6 %
		iv. Administrateurs – classe D			44,7 %	46,6 %
		v. Administrateurs – classe E			33,3 %	50,0 %
		d) Fonctionnaires de rang supérieur			34,1 %	36,1 %
		i. D-1			34,7 %	36,5 %
		ii. D-2			33,7 %	34,8 %
		iii. SSG			29,4 %	32,0 %
		iv. SGA			28,6 %	37,8 %
		e) Agents des services généraux			53,2 %	50,1 %
		i. G-2			3,7 %	3,5 %
		ii. G-3			22,9 %	21,2 %
		iii. G-4			58,2 %	55,4 %
		iv. G-5			68,2 %	65,0 %
		v. G-6			62,6 %	59,4 %
		vi. G-7			60,2 %	58,9 %
24		Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement dans lesquelles des postes de haut niveau (D-1 et rangs supérieurs) sont occupés par des nationaux des pays de programme (données ventilées par sexe) :	HLCM	..	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
		i. Moins de 25 %			16/39	/39
		ii. Entre 25 % et 50 %			14/39	22/39
		iii. Plus de 50 %			9/39	11/39
						<b>Femmes</b>
						<b>Hommes</b>
					17/42	6/42
					14/39	23/42
					8/42	13/42

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
25		Pourcentage, parmi les coordonnateurs résidents :	DCO	(2016)		
		i. De femmes		43 %	45 %	50 %
		ii. De femmes originaires de pays de programme		19 %	19 %	19 %
		iii. De femmes originaires d'autres pays		24 %	26 %	31 %
26	a	Pourcentage de gouvernements des pays de programme qui sont « d'accord » pour dire que le système des Nations Unies pour le développement utilise autant que possible les systèmes nationaux :	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	(2015) <sup>9</sup>		..
		i. D'accord		45 %	59 %	
		ii. Tout à fait d'accord		22 %	19 %	
	b	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » pour dire que le système des Nations Unies pour le développement a évité autant que possible d'avoir recours à des services d'exécution parallèles :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	(2015)		
		i. D'accord		37 %	52 %	
		ii. Tout à fait d'accord		25 %	18 %	
27		Pourcentage de gouvernements des pays de programme qui sont « d'accord » pour dire que les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies ont efficacement contribué à renforcer les capacités nationales :	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..		..
		i. D'accord			71 %	
		ii. Tout à fait d'accord			18 %	
28	a	Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui sont « d'accord » <sup>10</sup> pour dire que les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies ont contribué à renforcer les capacités nationales dans les domaines suivants :		..		..
		i. Planification			89 %	
		ii. Gestion			76 %	
		iii. Évaluation			75 %	
		iv. Statistiques			80 %	

<sup>9</sup> Le niveau de référence indique, sur la base des réponses fournies, l'utilisation moyenne des systèmes nationaux dans les domaines suivants :

i) achats ; ii) finances ; iii) suivi et communication de l'information ; iv) statistiques.

<sup>10</sup> « D'accord » et « tout à fait d'accord ».

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	b	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » <sup>10</sup> pour dire que les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies ont contribué à renforcer les capacités nationales dans les domaines suivants :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..		..
		i. Planification			98 %	
		ii. Gestion			90 %	
		iii. Évaluation			84 %	
		iv. Statistiques			96 %	
29	a	Proportion d'équipes de pays des Nations Unies qui :	DCO	(2015)		
		i. Fournissent un appui au renforcement des capacités statistiques nationales		125/131	128/130	128/130
		ii. Fournissent cet appui en coopération avec d'autres institutions		77/125	92/128	97/128
	b	Nombre moyen d'entités participant aux efforts interinstitutions de renforcement des capacités statistiques nationales	..		6	6
30		Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui disent avoir accès à des données officielles « adéquates » sur les éléments suivants :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..		..
		i. Revenus			60 %	
		ii. Sexe			59 %	
		iii. Âge			61 %	
		iv. Incapacité			28 %	
		v. Ethnicité			32 %	
		vi. Religion			43 %	
		vii. Race			30 %	
31	a	Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui estiment que les entités des Nations Unies collaborent « plus étroitement » qu'il y a quatre ans en vue de renforcer les capacités de collecte et d'analyse de données ventilées :	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..		..
		i. Plus étroitement			48 %	
		ii. Beaucoup plus étroitement			18 %	
	b	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui estiment que les entités du système des Nations Unies pour le développement collaborent « plus étroitement » qu'il y a quatre ans en vue de renforcer les capacités de collecte et d'analyse de données ventilées :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..		..
		i. Plus étroitement			59 %	
		ii. Beaucoup plus étroitement			19 %	

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
32		Proportion d'équipes de pays des Nations Unies qui participent, s'ils existent, aux mécanismes gouvernementaux formels servant à coordonner le renforcement des statistiques avec les partenaires de développement	DCO	(2015) 69/79	82/87	86/91
<b>C. Renforcement d'une réponse adaptée aux différents groupes de pays</b>						
33	a	Nombre d'États consacrant au moins : i. 0,15 % ii. 0,20 % de leur revenu national brut à l'APD aux pays les moins avancés	Base de données de l'OCDE	(2014) 8 6	(2015) 7 5	(2016) 6 5
	b	Pourcentage du <b>total</b> des dépenses afférentes aux programmes effectuées au niveau des pays en faveur des groupes suivants <sup>11</sup> : i. Pays les moins avancés ii. Pays les moins avancés sans littoral iii. Pays à revenu intermédiaire iv. Petits États insulaires en développement v. Pays africains vi. Pays visés par un plan de réponse humanitaire	DESA OCHA (vi)	(2015) 47,2 % 24,2 % 58,0 % 2,7 % 45,8 % 48,3 %	46,2 % 24,3 % 58,8 % 2,6 % 44,2 % 50,7 %	47,7 % 27,2 % 45,2 % 2,6 % 44,9 % 48,3 %
	c	Pourcentage des <b>dépenses de base</b> afférentes aux programmes effectuées au niveau des pays en faveur des groupes suivants <sup>11</sup> : i. Pays les moins avancés ii. Pays les moins avancés sans littoral iii. Pays à revenu intermédiaire iv. Petits États insulaires en développement v. Pays africains vi. Pays visés par un plan de réponse humanitaire		(2015) 38,5 % 20,3 % 63,2 % 3,8 % 40,3 % 40,4 %	41,3 % 21,8 % 63,6 % 3,7 % 44,8 % 42,8 %	42,2 % 23,5 % 45,6 % 4,0 % 43,8 % 42,0 %
34	a	Mise en place de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés (oui/non)	Banque de technologies	..	Oui (22 septembre 2017)	..
	b	Versement de contributions annuelles à la Banque de technologies		..	2,45 millions de dollars	3,22 millions de dollars

<sup>11</sup> Plusieurs pays appartiennent à deux catégories ou plus.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
35		Proportion de gouvernements de pays de programme étant récemment sortis ou devant sortir de la catégorie des pays les moins avancés qui sont « d'accord » pour dire que le système des Nations Unies pour le développement les a aidés efficacement à formuler leurs stratégies nationales de transition :	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..		..
		i. D'accord			3/6	
		ii. Tout à fait d'accord			2/6	
36	a	Nombre total de :	DCO (i à iii) OCHA (iv)	..	..	11 <sup>12</sup>
		i. Représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général (coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire)				14
		ii. Coordonnateurs résidents/coordonnateurs de l'action humanitaire				97
		iii. Coordonnateurs résidents				1
		iv. Coordonnateurs de l'action humanitaire				
	b	Proportion de gouvernements de pays de programme qui constatent une « collaboration étroite » entre les entités du système des Nations Unies pour le développement dans les secteurs du développement, de la réduction des risques de catastrophe, de l'action humanitaire et de la pérennisation de la paix (s'il y a lieu <sup>2</sup> ) :	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..		..
		i. Collaboration étroite			76/109	
		ii. Collaboration très étroite			20/109	
	c	Proportion de coordonnateurs résidents qui constatent une « collaboration étroite » entre les entités du système des Nations Unies pour le développement dans les secteurs du développement, de la réduction des risques de catastrophe, de l'action humanitaire et de la pérennisation de la paix (s'il y a lieu <sup>2</sup> ) :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..		..
		i. Collaboration étroite			28/109	
		ii. Collaboration très étroite			56/109	
	d	Proportion de PNUAD qui traitent de façon exhaustive des questions suivantes :		..		..
		i. Réduction des risques de catastrophe et atténuation des effets des changements climatiques			94/102	
		ii. Facteurs déterminants des besoins, risques et vulnérabilités			95/102	
		iii. Pérennisation de la paix (s'il y a lieu <sup>2</sup> )			48/62	

<sup>12</sup> Un(e) représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général ne remplit pas les fonctions de coordonnateur/coordinatrice de l'action humanitaire.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
37	a	Élaboration de directives visant à appuyer la mise en œuvre et la cohérence opérationnelle des programmes de développement durable et de pérennisation de la paix et couvrant : i. L'analyse de la situation et la planification intégrées multidimensionnelles (oui/non et date) ii. La pérennisation de la paix, la prévention, le rétablissement, la résilience et la consolidation de la paix au niveau des pays (oui/non et date)	DCO	..	..	Oui (décembre 2018) Non
	b	Nombre (depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2017) : i. D'outils ii. De directives iii. De mécanismes de suivi mis en place en vue de renforcer la coordination entre les efforts de développement et les initiatives humanitaires	DCO	..	..	14 6 2
	c	Pourcentage de PNUAD qui intègrent explicitement des éléments relatifs à la pérennisation et à la consolidation de la paix	DCO	..	43 %	48 %
	d	Proportion d'équipes de pays des Nations Unies qui aident les mécanismes nationaux à coordonner les efforts de développement et de consolidation de la paix (parmi les équipes dans les pays qui ont fait face à une crise humanitaire au cours de l'année écoulée)	DCO	..	28/51	32/54
	e	Proportion de missions des Nations Unies qui ont : i. Un programme pluriannuel commun (à la mission et à l'équipe de pays) qui prévoit la coordination et la division des tâches tout au long du cycle de vie d'une mission, y compris une planification initiale et des évaluations stratégiques ii. Un plan conjoint de réduction ou de retrait des effectifs de la mission	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..	s.o. <sup>13</sup>	2/25
	f	Proportion d'équipes de pays des Nations Unies (s'il y a lieu <sup>2</sup> ) dans des pays en situation de conflit ou d'après conflit qui s'appuient sur un ou plusieurs mécanismes dirigés au niveau national visant à coordonner les initiatives de développement et de consolidation de la paix soutenues par les équipes de pays	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents <sup>6</sup>	..	46/53	

<sup>13</sup> Des informations seront communiquées sur cet indicateur sur la base des résultats des enquêtes menées en 2019 par le Département des affaires économiques et sociales.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
38	a	Nombre (depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2017) : i. D'outils ii. De directives iii. De mécanismes de suivi mis en place en vue de renforcer la coordination entre les efforts de développement et les initiatives humanitaires	DCO/OCHA/PNUD ..	..	..	À confirmer <sup>14</sup>
39		Proportion d'équipes de pays des Nations Unies dans des pays qui ont connu une crise humanitaire au cours de l'année écoulée et où les intervenants des Nations Unies en matière de développement et d'action humanitaire ont œuvré de concert aux fins des réalisations suivantes : i. Analyse conjointe du conflit ii. Planification conjointe de résultats collectifs iii. Programmation conjointe iv. Activités conjointes de suivi et d'évaluation iv. Mécanismes conjoints de coordination	DCO		28/51 40/51 34/51 34/51 40/51	36/54 45/54 43/54 38/54 49/54
40		Proportion de plans de réponse humanitaire pluriannuels qui sont harmonisés avec les PNUAD	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents			
41		Proportion de coordonnateurs résidents dans des pays ayant besoin d'aide humanitaire qui sont « d'accord » pour dire que les membres des équipes de pays des Nations Unies leur font régulièrement rapport sur les PNUAD de façon à garantir la forte cohérence des activités de développement et d'intérêt humanitaire : i. D'accord ii. Tout à fait d'accord	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents		67/109 22/109	
42		Proportion de gouvernements de pays de programme (s'il y a lieu <sup>2</sup> ) selon lesquels la coordinatrice ou le coordonnateur résident(e)/coordinatrice ou coordonnateur de l'action humanitaire a évalué en toute impartialité, en procédant conjointement, l'ensemble des besoins (en matière d'aide humanitaire et de développement)	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>		45/85	
43	a	Proportion d'équipes de pays des Nations Unies qui fournissent un appui : i. Aux mesures nationales de réduction des risques de catastrophe ii. À la réduction des risques de catastrophe en collaboration avec d'autres institutions	DCO	116/131 94/116	117/130 100/117	120/130 103/120

<sup>14</sup> Le Bureau de la coordination des initiatives de développement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le PNUD doivent définir des mesures de coordination des efforts de développement et des initiatives humanitaires afin qu'un indicateur mesurable puisse être mis au point.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	b	Proportion d'équipes de pays des Nations Unies qui participent au mécanisme national formel servant à coordonner les mesures de réduction des risques de catastrophe avec les partenaires de développement		87/92 (2016)	94/105	94/105
	c	Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui rendent compte tous les ans des progrès réalisés dans la réduction des risques de catastrophe	UNISDR			40 %
<b>II. Financement du système des Nations Unies pour le développement</b>						
<b>A. Volume et qualité du financement</b>						
44	a	Financement des activités opérationnelles de développement :	DESA	(2015)		
		i. Total		28,0 milliards de dollars	29,9 milliards de dollars	33,6 milliards de dollars
		ii. Ressources de base		6,6 milliards de dollars	6,7 milliards de dollars	6,9 milliards de dollars
		iii. Pourcentage de ressources de base		23,5 %	22,4 %	20,6 %
	b	Pourcentage des ressources destinées aux activités opérationnelles de développement fournies par :		(2015)		
		i. Les 3 premiers États Membres contributeurs		35 %	35 %	38 %
		ii. Les 5 premiers États Membres contributeurs		43 %	44 %	45 %
		iii. Les 10 premiers États Membres contributeurs		55 %	57 %	56 %
	c	Pourcentage des ressources de base destinées aux activités opérationnelles de développement fournies par :		(2015)		
		i. Les 3 premiers États Membres contributeurs		25 %	24 %	30 %
		ii. Les 5 premiers États Membres contributeurs		37 %	39 %	40 %
		iii. Les 10 premiers États Membres contributeurs		55 %	57 %	57 %
45	X	Part des ressources de base dans le financement des activités liées au développement :	DESA	(2015)		
		a. Financement volontaire uniquement (objectif pour 2023 : 30 %)		21,1 %	21,4 %	19,4 %
		b. Tous les fonds, y compris les fonds alimentés par des quotes-parts (objectif pour 2023 : 30 %)		29,3 %	28,3 %	27,0 %
		c. Contributions des États Membres uniquement (hors ressources locales)		42 %	43 %	39,7 %
46	a	Pourcentage de gouvernements de pays de programme selon lesquels les <b>ressources de base</b> sont « étroitement alignées » sur les besoins et priorités de développement au niveau national :	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	(2015)		
		i. Étroitement alignées		55 %	56 %	
		ii. Très étroitement alignées		15 %	10 %	

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	b	Pourcentage de gouvernements de pays de programme selon lesquels les <b>ressources autres que les ressources de base</b> sont « étroitement alignées » sur les besoins et priorités de développement au niveau national :		(2015)		
		i. Étroitement alignées		45 %	50 %	
		ii. Très étroitement alignées		8 %	7 %	
47		Pourcentage de PNUAD synchronisés avec les cycles de planification et de budgétisation des pays de programme :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents <sup>6</sup>	(2015)		
		i. Synchronisés ou devant l'être dans l'année		66 %	62 %	
		ii. Devant être synchronisés au prochain cycle		21 %	16 %	
48	a	Nombre d'États consacrant au moins 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD	Base de données de l'OCDE	(2015)	6	8
	b	Pourcentage des ressources destinées aux activités opérationnelles de développement de l'Organisation ayant trait à :	DESA et base de données de l'OCDE	(2015)		
		i. L'APD		20,0 %	19,7 %	23,3 %
		ii. L'APD multilatérale		32,8 %	30,8 %	32,7 %
49		Total des contributions aux fonds de financement commun interinstitutions :	Bureau du MPTF	(2015)		
		i. Fonds de financement commun au niveau des pays		924 millions de dollars	1 100 millions de dollars	1 239 millions de dollars
		ii. Fonds de financement commun aux niveaux mondial et régional		611 millions de dollars	589 millions de dollars	775 millions de dollars
50	X	Contributions annuelles au Fonds pour la consolidation de la paix (objectif pour 2020 : 500 millions de dollars)	Bureau du MPTF	(2016)	58 millions de dollars	92 millions de dollars
51	X	Capitalisation annuelle du Fonds commun à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (objectif pour 2020 : 290 millions de dollars)	Bureau du MPTF			43 millions de dollars
52	a	Pourcentage de pays de programme où :	DESA et Bureau du MPTF	(2015)		
		i. Plus de 10 %		24,8 %	29,8 %	15,2 %
		ii. Plus de 15 %		14,8 %	20,5 %	9,9 %
		iii. Plus de 20 %		10,7 %	12,6 %	6,6 %
		des ressources autres que les ressources de base ont été apportées par des fonds de financement interinstitutions				

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	b	Nombres d'États Membres qui versent :		(2015)		
		i. Plus de 10 %		15	17	26
		ii. Plus de 15 %		13	14	17
		iii. Plus de 20 %		10	12	12
		de leurs contributions aux ressources autres que les ressources de base par l'intermédiaire de fonds de financement commun interinstitutions				
	c	Nombre d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui reçoivent :		(2015)		
		i. Plus de 10 %		5	4	3
		ii. Plus de 15 %		3	2	2
		iii. Plus de 20 %		2	2	1
		de leurs ressources autres que les ressources de base de fonds de financement commun interinstitutions				
53	X (i seulement)	Pourcentage de ressources autres que les ressources de base destiné :	DESA			
		i. Aux activités touchant au développement (objectif pour 2023 : 10 %)		(2015)	4,5 %	4,8 %
		ii. Aux activités d'aide humanitaire		6,4 %	10,3 %	10,3 %
		reçu de fonds de financement commun interinstitutions		10,1 %		
54		Ressources apportées par l'intermédiaire de fonds thématiques propres à des entités :	DESA	(2015)		
		i. Total		529 millions de dollars	447 millions de dollars	558 millions de dollars
		ii. Pourcentage du total des ressources autres que les ressources de base		2,6 %	1,9 %	2,1 %
55	X	Ressources apportées par l'intermédiaire de fonds thématiques propres à des entités et en faveur du développement :	DESA			
		i. Total		326 millions de dollars	302 millions de dollars	393 millions de dollars
		ii. Pourcentage des ressources autres que les ressources de base consacrées aux activités de développement (objectif pour 2023 : 6 %)		2,9 %	2,5 %	2,8 %
56	X	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement dont au moins 15 % des dépenses afférentes au développement autres que les dépenses de base sont consacrées à une activité conjointe (objectif pour 2021 : 75 %)	Enquête menée auprès des sièges	..	..	9/29 (31 %)

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
57	X	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui disent recevoir au moins 50 % de leurs contributions dans le cadre d'engagements pluriannuels (objectif pour 2023 : 100 %) :	Enquête menée auprès des sièges	..		
		i. Toutes les entités			12/25 <sup>15</sup>	12/25 <sup>15</sup>
		ii. Fonds et programmes des Nations Unies			1/6	1/6
		iii. Institutions spécialisées			5/8	3/9
		iv. Autres entités			6/11	8/10
58		Fonds reçus des pays de programme :	DESA	(2015)		
		i. Ressources de base		467 millions de dollars	494 millions de dollars	607 millions de dollars
		ii. Ressources autres que les ressources de base (hors ressources locales)		1 081 millions de dollars	888 millions de dollars	940 millions de dollars
		iii. Ressources locales		1 406 millions de dollars	1 920 millions de dollars	1 807 millions de dollars
59	a	Montant total des fonds reçus de partenaires non étatiques :		(2015)		
		i. Ressources de base		662 millions de dollars	808 millions de dollars	892 millions de dollars
		ii. Autres ressources		3 242 millions de dollars	3 234 millions de dollars	4 742 millions de dollars
	b	Pourcentage du financement total provenant de partenaires non étatiques		(2015)		
				14,6 %	13,7 %	16,8 %
60	a	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui rendent compte chaque année à leurs organes directeurs des mesures concrètes qu'elles prennent en vue d'élargir la base des donateurs	Enquête menée auprès des sièges	(2015) 23/25	15/20	23/29
	b	X	DESA	..	..	12/18 <sup>16</sup>
		Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement ayant signalé une augmentation annuelle du nombre de contributeurs volontaires aux ressources de base (objectif pour 2023 : 100 %)				

<sup>15</sup> À l'exclusion des entités à caractère essentiellement humanitaire.

<sup>16</sup> À l'exclusion des entités qui ne reçoivent pas de contributions volontaires aux ressources de base et les entités qui ne mènent que des activités humanitaires.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	c	X	Nombre d'États Membres qui contribuent aux fonds en faveur du développement suivants :	Bureau du MPTF/DCO	..	..
			i. Fonds de financement commun interinstitutions (objectif pour 2021 : 100)			59
			ii. Fonds thématiques propres à des entités (objectif pour 2021 : 50)			27
61			Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement dont les organes directeurs :	Enquête menée auprès des sièges	(2015)	
	X (i seulement)		i. Ont tenu au cours de l'année écoulée des dialogues structurés sur le financement des résultats de développement convenus pour le nouveau cycle de planification stratégique (objectif pour 2021 : 100 %)		17/25	17/27 17/29
			ii. Ont présenté des solutions visant à améliorer le fonctionnement et l'efficacité des dialogues structurés sur le financement		s.o.	9/27 11/29
62	a		Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui rendent compte des ressources obtenues grâce à des « modes de financement novateurs » dans leurs rapports financiers périodiques	Enquête menée auprès des sièges	..	13/27 8/29
	b		Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui ont inclus des informations sur la mise en commun des connaissances et les pratiques optimales en matière de financement innovant dans leurs rapports financiers périodiques		..	10/27 7/29
63			Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies ayant adopté une stratégie conjointe de mobilisation des ressources qui fait l'objet d'un suivi et dont l'état d'avancement est décrit dans le rapport de l'ONU sur les résultats des pays (directives générales du Groupe des Nations Unies pour le développement durable)	DCO	(2015) 13 %	21 % 19 %
64			Variation moyenne (en pourcentage) des dépenses en matière de développement au niveau des pays après application du principe « Unis dans l'action » (sur la base des dépenses moyennes des trois années précédentes et des trois années suivantes) <sup>17</sup>	DESA	..	Augmentation de 19,6 % Augmentation de 22,2 %

<sup>17</sup> Cet indicateur n'a pas pour objet de prouver l'existence d'un lien de cause à effet. Il montre seulement s'il y a eu ou non une variation moyenne des flux financiers à destination des pays qui ont récemment choisi l'approche « Unis dans l'action ».

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019	
65	a	X (iii seulement)	Montant total (et pourcentage) des fonds levés au moyen : i. De la redevance prélevée au titre de la coordination ii. Du mécanisme de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable iii. Des contributions volontaires directes (objectif à partir de 2019 : 144 millions <sup>18</sup> ) par l'intermédiaire du fonds d'affectation spéciale pour le système des coordonnateurs résidents	DCO	..	..	0 dollar <sup>19</sup> 29,3 millions de dollars 46 millions de dollars <sup>19</sup>
	b		Nombre d'États Membres contribuant au budget du système des coordonnateurs résidents par l'intermédiaire : i. De la redevance prélevée au titre de la coordination ii. De contributions volontaires directes iii. De toutes les sources confondues (objectif pour 2021 : 100) <sup>20</sup>	DCO	..	..	0 <sup>19</sup> 28 28 <sup>19</sup>
66	X		Écart entre les montants effectivement recueillis au moyen de la redevance de 1 % prélevée au titre de la coordination <sup>21</sup> et les montants prévus <sup>22</sup> sur la base des directives convenues (objectif pour 2021 : 0 %)	DCO	..	..	.. <sup>23</sup>
67	a		Montant total des contributions versées au mécanisme de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable relatif au système des coordonnateurs résidents	DCO	(2016) 27,5 millions de dollars	29,4 millions de dollars	29,3 millions de dollars
	b		Solde restant dû au mécanisme de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable relatif au système des coordonnateurs résidents	DCO	(2016) 8,4 millions de dollars	7,7 millions de dollars	7,8 millions de dollars
	c		Proportion d'entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui s'acquittent entièrement de leurs contributions au mécanisme de partage des coûts du Groupe relatif au système des coordonnateurs résidents	DCO	13/19	13/19	13/19

<sup>18</sup> Montant estimatif des ressources nécessaires après déduction des recettes estimatives provenant de la redevance (60 millions de dollars) et du mécanisme de partage des coûts (77 millions de dollars) du budget du système des coordonnateurs résidents (281 millions de dollars).

<sup>19</sup> Au 6 mars 2019.

<sup>20</sup> Contributeurs effectifs (c'est-à-dire que les contributions ont été transférées au fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées).

<sup>21</sup> Conformément à la résolution 72/279 de l'Assemblée générale, la redevance de 1 % n'est pas perçue sur la participation du gouvernement local aux coûts ni sur la coopération entre pays de programme.

<sup>22</sup> Montants calculés sur la base des rapports établis par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et le Conseil des chefs de secrétariat sur les contributions de tierces parties affectées selon de stricts critères.

<sup>23</sup> Indicateur du pacte de financement pour lequel il n'existe actuellement aucune valeur de référence. Le Bureau de la coordination des activités de développement recueillera les informations requises et la valeur figurera dans le rapport du Secrétaire général en 2020.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	d	Proportion d'entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui rendent compte à leur organe directeur de l'usage qu'elles font du mécanisme de partage des coûts du Groupe relatif au système des coordonnateurs résidents et de leur contribution audit mécanisme <sup>24</sup>	Enquête menée auprès des sièges	..	14/29	..
<b>B. Transparence des flux financiers</b>						
68	a	X	Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui communiquent individuellement des données financières au CCS :	DESA	(2016)	
			i. Fonds et programmes		9/9	9/9
			ii. Institutions spécialisées		13/13	13/13
			iii. Autres entités du système des Nations Unies pour le développement		5/17	20/21
			iv. Tous (objectif pour 2021 : 100 %)		27/39	42/43
	b	X	Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement actives au niveau des pays, qui rendent compte au CCS des dépenses ventilées par pays (objectif pour 2021 : 100 %)			
			i. Fonds et programmes des Nations Unies		18/33 (55 %)	18/33 (55 %)
			ii. Institutions spécialisées			8/10
			iii. Autres entités du système des Nations Unies pour le développement			7/14
			iv. Total (objectif pour 2021 : 100 %)			23/33 (70 %)
	c	X	Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui rendent compte des dépenses ventilées par objectif de développement durable (objectif pour 2021 : 100 %)	Enquête menée auprès des sièges	..	6/29 (20 %)
69	a	X	Proportions des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement qui sont assortis de cadres de financement ventilés par type et par source de financement (objectif à partir de 2020 : 100 %)	DCO	..	.. <sup>23</sup>
	b	X	Déficits présentés par les cadres de financement des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (objectif pour 2021 : à déterminer) <sup>25</sup>	DCO	..	.. <sup>23</sup>

<sup>24</sup> Des informations seront communiquées à ce sujet sur la base de l'enquête menée en 2020 auprès des sièges.

<sup>25</sup> La méthodologie et les données seront élaborés par le Bureau de la coordination des activités de développement en septembre 2019 au plus tard.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	c	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies ayant un cadre budgétaire commun qui est : i. À moyen terme et aligné sur le PNUAD ii. Mis à jour chaque année (sous la forme d'un cadre budgétaire commun annuel)  (Instructions permanentes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable)	DCO	(2015)		
					37 %	66 %
					19 %	46 %
	d	Pourcentage des dépenses afférentes aux activités de développement réalisées dans des pays qui ont : i. Un cadre budgétaire commun à moyen terme ii. Un cadre budgétaire commun annuel	DCO et DESA	..		..
					62 %	
					42 %	
	e	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui ont recensé l'ensemble des flux financiers des pays (publics, privés, nationaux et internationaux) pour aider les gouvernements à réaliser les objectifs de développement durable	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents <sup>6</sup>	..	10 %	..
70	a	X	Déficits présentés par les cadres financiers des plans stratégiques du système des Nations Unies pour le développement (objectif pour 2021 : à déterminer) <sup>25</sup>	DCO	..	.. <sup>23</sup>
	b	Proportions d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui regroupent dans un cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources toutes les ressources de base et autres ressources attendues	Enquête menée auprès des sièges	..	27/29	26/28
	c	Exécution moyenne (en pourcentage) des budgets intégrés des entités du système des Nations Unies pour le développement (chiffres effectifs contre chiffres indicatifs)		..	96 %	77 %
71	a	X	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui publient des données conformément à la norme de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide : i. Toutes les entités ii. Fonds et programmes iii. Institutions spécialisées iv. Autres entités  (Objectif pour 2021 : 100 %)	Site Web de l'Initiative		
					10/39	14/39
					5/9	6/9
					3/13	5/13
					2/17	3/17
						19/43
						8/9
						6/13
						5/21

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	b	Pourcentage de dépenses afférentes aux activités opérationnelles de développement publiées conformément à la norme de l'Initiative internationale pour la transparence des données :	Site Web de l'Initiative et CCS	..	..	
		i. Toutes les entités				92 %
		ii. Fonds et programmes				98 %
		iii. Institutions spécialisées				97 %
		iv. Autres entités				42 %
72	X	Mise en place d'une plateforme en ligne conviviale et centralisée regroupant, de façon ventilée, toutes les données relatives aux flux de financement :	DCO et DESA	..	..	
		i. Dans les entités (oui/non) (objectif pour 2020 : oui)				Non
		ii. À l'échelle du système (oui/non) (objectif pour 2020 : oui)				Non
73	X	Plateforme en ligne fournissant des renseignements en temps réel sur l'origine des ressources affectées aux fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées et sur leur utilisation (oui/non) (objectif pour 2021 : oui)	DCO	..	..	Non
74	a	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement ayant arrêté des principes communs en vue de la définition du concept de masse critique des ressources de base :	Enquête menée auprès des sièges	..		
		i. Toutes les entités			12/29	14/27
		ii. Fonds et programmes			5/9	6/9
		iii. Institutions spécialisées			2/8	4/8
		iv. Autres entités			5/12	4/10
	b	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui ont défini leur masse critique des ressources de base et communiqué des informations à ce sujet :		..		1
		i. Toutes les entités			8/29	5/27
		ii. Fonds et programmes			2/9	7/9
		iii. Institutions spécialisées			2/8	5/8
		iv. Autres entités			4/12	3/10
75	a	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui ont adopté un cadre de recouvrement des coûts :	Enquête menée auprès des sièges	(2015)		
		i. Toutes les entités		17/25	19/29	20/28
		ii. Fonds et programmes				9/9
		iii. Institutions spécialisées				5/9
		iv. Autres entités				6/10

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019	
b		Dérogation des frais d'appui au recouvrement des coûts :	Enquête menée auprès des sièges	..	..		
		i. Nombre annuel moyen par entité du système des Nations Unies pour le développement (objectif à partir de 2019 : zéro)				17	
		ii. Montant des ressources autres que les ressources de base affectées à cette fin				1 262 millions de dollars	
c		Pourcentage des dépenses affectées aux activités relatives aux programmes :		(2015)			
		i. Ressources de base		68 %	65 %	61 %	
		ii. Autres ressources		92 %	89 %	93 %	
d	X	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui rendent compte chaque année de la mise en œuvre de leurs politiques et de leurs taux de recouvrement des coûts à leurs organes directeurs (objectif pour 2021 : 100 %)		(2015) 17/29 <sup>26</sup>	15/29	17/28	
e	X	Élaboration par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable d'une méthode de définition et de classification des coûts commune à l'ensemble du système (oui/non) (objectif pour 2021 : oui)		..	..	Non	
76		Exécution du PNUAD (montant effectif des dépenses consacrées aux activités de développement au niveau des pays exprimé en pourcentage du montant prévu) <sup>27</sup>	DCO et DESA		129 %	104 %	
77	a	X	Les contributeurs volontaires aux ressources de base des fonds, les contributions aux fonds communs et thématiques et les contributions des pays de programme sont expressément mentionnés dans les rapports annuels sur les résultats des équipes de pays des Nations Unies ainsi que dans les rapports mondiaux et par pays établis par les entités (oui/non) (objectif pour 2020 : oui)	..	..	Non	
	b	X	Les donateurs individuels sont expressément mentionnés dans tous les rapports de résultats établis par les administrateurs de fonds communs et thématiques et les bénéficiaires du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (oui/non) (objectif pour 2020 : oui)	Bureau du MPTF et administrateurs de fonds	..	..	Non

<sup>26</sup> Rapports de référence établis par les entités du système des Nations Unies pour le développement qui ont adopté le cadre harmonisé de recouvrement des coûts.

<sup>27</sup> Dans les pays dont le cycle du PNUAD s'est terminé l'année précédente.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
78	X	Il existe des fonctions communes de gestion pour tous les fonds communs interinstitutions <sup>28</sup> (oui/non) (objectif pour 2021 : oui)	FMOG	..	..	Non
<b>III. Orientation stratégique</b>						
<b>A. Renforcement des approches collectives</b>						
79		Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui estiment que les activités du système des Nations Unies pour le développement sont étroitement alignées sur les besoins et priorités nationaux :	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	(2015)		..
		i. Étroitement alignées		67 %	52 %	
		ii. Très étroitement alignées		19 %	32 %	
80		Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies :	DCO	(2015)		
		i. Qui ont un comité directeur commun rassemblant des représentants nationaux et des Nations Unies, présidé par le gouvernement		42 %	57 %	58 %
		ii. Qui ont adopté un PNUAD établissant les résultats attendus, comportant des dispositions juridiques adéquates ou un équivalent (Instructions permanentes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable)		38 %	76 %	75 %
81	a	Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui estiment que le système des Nations Unies pour le développement facilite « efficacement » ou « très efficacement » l'élaboration de PNUAD avec la participation :	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..		..
		i. Des parlementaires			55 %	
		ii. De la société civile			85 %	
		iii. Des institutions financières internationales			57 %	
		iv. Des donateurs bilatéraux et multilatéraux			77 %	
		v. Secteur privé			52 %	

<sup>28</sup> C'est-à-dire une stratégie bien conçue, qui comprenne des éléments novateurs selon qu'il convient, établisse des cadres logiques clairs et de solides systèmes de gestion axée sur les résultats, s'appuie sur des organes de gouvernance fonctionnant comme il se doit avec l'appui des secrétariats, fournisse une assurance qualité sur les questions ayant trait aux normes et valeurs des Nations Unies, englobe un système et des stratégies de gestion des risques, soit efficace sur le plan opérationnel, fixe des normes en ce qui concerne les rapports, la visibilité et la transparence, et assure la planification et le financement, à l'échelle du système, d'évaluations conjointes conformes aux normes et règles du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	b	Pourcentage de gouvernements des pays de programme qui sont « d'accord » <sup>10</sup> pour dire que le système des Nations Unies pour le développement mobilise dans la mesure du possible :		..		..
		i. Les parlementaires			62 %	
		ii. La société civile			88 %	
		iii. Les institutions financières internationales			68 %	
		iv. Les donateurs bilatéraux et multilatéraux			85 %	
		v. Secteur privé			56 %	
82		Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies dont les groupes de résultats, présidés par les chefs d'organismes, sont alignés sur les mécanismes nationaux de coordination  (Instructions permanentes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable)	DCO	(2015) 53 %	80 %	74 %
83		Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies dont les programmes de travail conjoints des groupes de résultats sont alignés sur le PNUAD et signés par toutes les entités concernées (instructions permanentes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable)		(2015) 24 %	55 %	57 %
84	a	X	Pourcentage de gouvernements des pays de programme qui sont « d'accord » pour dire que pendant l'année écoulée les résultats communs ont été davantage privilégiés au niveau des pays par les entités du système des Nations Unies pour le développement (objectif pour 2021 : 100 %) :	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..	..
			i. D'accord		69 %	
			ii. Tout à fait d'accord		16 %	
	b		Pourcentage de coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » pour dire que pendant l'année écoulée les résultats communs ont été davantage privilégiés au niveau des pays par les entités du système des Nations Unies pour le développement :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..	..
			i. D'accord		76 %	
			ii. Tout à fait d'accord		19 %	
85		Pourcentage de PNUAD synchronisés avec les cycles de planification et de budgétisation des pays de programme :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents <sup>6</sup>	(2015) 66 % 21 %	62 % 16 %	..
		i. Synchronisés ou devant l'être dans l'année				
		ii. Devant être synchronisés au prochain cycle				

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
86	a	Le Groupe des Nations Unies pour le développement durable a adopté les nouvelles directives relatives au PNUAD, en application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale (oui/non et date)	DCO	..	..	Non
	b	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui indiquent que les descriptifs de programmes de pays sont en phase avec le PNUAD : i. Largement ii. Modérément		..	..	..
	c	Proportion de coordonnateurs résidents qui estiment qu'au moins 75 % des descriptifs de programme de pays sont en phase avec le PNUAD de leur pays : i. 100 % ii. 75 % iii. De 50 à 74 % iv. Moins de 50 %		..	..	..
	d	X Proportion de coordonnateurs résidents qui estiment qu'au moins 75 % des descriptifs de programme de pays sont en phase avec le PNUAD de leur pays (objectif pour 2021 : 75 %)	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..	..	..
	e	Durée moyenne (en mois) de l'élaboration du PNUAD (délai entre l'élaboration du plan d'étapes et la signature par le Gouvernement)	DCO	14 mois	15 mois	15 mois
87	X	Nombre de pays de programme dans lesquels UN-Info est opérationnel (objectif pour 2021 : 100)	DCO	..	..	32
88	a	Mise au point, au plus tard en juin 2017, d'un aperçu des fonctions actuellement assurées dans le système et des capacités actuelles de toutes les entités des Nations Unies qui mènent des activités opérationnelles de développement, assorti de recommandations (oui/non et date)	EOSG <sup>7</sup>	..	Oui (juin 2017)	..
	b	Définition, avant la fin de 2017, des moyens d'harmoniser les modalités de financement avec les fonctions du système des Nations Unies pour le développement et présentation au Conseil économique et social pour qu'il les examine à sa session de 2018 lors du débat consacré aux activités opérationnelles de développement (oui/non et date)	EOSG	..	Oui (Décembre 2017 en vue de la session de 2018)	..
89	a	Élaboration, avant la fin de 2017, d'un document stratégique à l'échelle du système, qui traduise les recommandations de l'aperçu en actions concrètes, et présentation du document aux États Membres pour qu'ils l'examinent à la session de 2018 du Conseil économique et social lors du débat consacré aux activités opérationnelles de développement (oui/non et date)	EOSG <sup>7</sup>	..	Oui (Décembre 2017 en vue de la session de 2018)	..

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
b		Présentation, au Conseil économique et social en 2019, d'un document stratégique à l'échelle du système, pour examen par les États Membres (oui/non et date)	Équipe de transition du système des Nations Unies pour le développement	..	..	Oui (Date à déterminer en 2019)
<b>IV. Amélioration du fonctionnement du système des Nations Unies pour le développement afin de maximiser l'effet de ses activités sur la réalisation des objectifs de développement durable</b>						
<b>A. Reconfiguration du système des Nations Unies pour le développement</b>						
90		Présentation à l'Assemblée générale du plan de mise en place du système redynamisé des coordonnateurs résidents (oui/non et date)	Équipe de transition du système des Nations Unies pour le développement	..	..	Oui (Septembre 2018)
91		Présentation d'une proposition détaillée tendant à améliorer encore le système des coordonnateurs résidents :	EOSG <sup>7</sup>	..	Oui	..
		i. Au Conseil économique et social avant la fin de 2017 (oui/non)			(Décembre 2017 en vue de la session de 2018)	
		ii. À l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, pour suite à donner (oui/non)			Oui (décembre 2017)	
92		Séparation entre les fonctions de coordonnateur résident et de représentant résident du PNUD (oui/non et date)	EOSG	..	..	Oui (décembre 2018)
93		Adoption de la politique du Groupe des Nations Unies pour le développement durable en faveur d'un double ordre hiérarchique matriciel (oui/non et date) <sup>29</sup>	DCO	..	..	Non
94		Élaboration et mise en place d'un nouveau mécanisme de règlement des différends (oui/non et date)	DCO	..	..	Non

<sup>29</sup> Projet d'indicateur mis au point conformément aux prescriptions de l'Assemblée générale, susceptible d'être révisé à mesure que des mécanismes pertinents du système des Nations Unies pour le développement sont élaborés et mis en place.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
95		Nombre moyen de membres du personnel des bureaux des coordonnateurs résidents par pays (à l'exclusion des coordonnateurs résidents eux-mêmes), par catégories de dépenses dans les pays de programme : <sup>30, 31</sup>	DCO	(2016)		(2018)
		i. Toutes catégories de dépenses confondues		1,6	1,2	1,3
		ii. Dépenses élevées		2,0	1,6	1,6
		iii. Dépenses moyennes		1,7	1,3	1,7
		iv. Dépenses faibles		1,4	0,9	0,9
96	a	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui reconnaissent devoir faire rapport au coordonnateur résident sur :	Enquête menée auprès des sièges	(2015) <sup>32</sup>		
		i. La planification		s.o.	14/29	14/29
		ii. La mobilisation des ressources		s.o.	12/29	12/29
		iii. L'exécution des programmes		17/25	15/29	14/29
	b	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » pour dire qu'ils reçoivent régulièrement assez d'informations utiles des membres de l'équipe de pays des Nations Unies pour assurer une communication efficace avec le gouvernement au sujet des activités du système des Nations Unies pour le développement sur le terrain :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..		..
		i. D'accord			51 %	
		ii. Tout à fait d'accord			18 %	
97	a	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui contribuent à l'évaluation :				
		i. De moins d'un tiers			65 %	
		ii. D'entre un et deux tiers			19 %	
		iii. De plus des deux tiers			16 %	
		des chefs d'entités résidentes membres des équipes de pays des Nations Unies				

<sup>30</sup> Comprend les contrats de toutes durées. Sont exclus les membres du personnel sous contrat de services ou recrutés en tant que consultants sur le plan international ou national, Volontaires des Nations Unies sur le plan international ou national, administrateurs auxiliaires et assistants spéciaux du coordonnateur résident, ainsi que les sources de financement à l'échelle mondiale (dispositif de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, donateurs et PNUD).

<sup>31</sup> Pour les besoins de l'analyse, certains indicateurs sont ventilés par niveau de dépenses afférentes aux programmes engagées au titre des activités opérationnelles de développement au niveau des pays en 2017. Il existe 29 programmes pour lesquels les dépenses sont élevées (supérieures à 200 millions de dollars), 45 programmes pour lesquels les dépenses sont moyennes (comprises entre 50 et 200 millions) et 77 programmes pour lesquels les dépenses sont faibles (inférieures à 50 millions). On trouvera la réparation détaillée des dépenses engagées dans les différents pays dans le rapport de 2018 du Secrétaire général, disponible à l'adresse [www.un.org/ecosoc/en/node/1158673](http://www.un.org/ecosoc/en/node/1158673) (voir le tableau B-3 de l'annexe statistique relative aux données financières).

<sup>32</sup> Proportion d'entités qui reconnaissent devoir faire rapport au coordonnateur résident sur la mobilisation des ressources et l'exécution de tout élément du PNUAD ou du programme unique dont elles sont chargées.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	b	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui indiquent que le chef de l'équipe des Nations Unies communique des informations aux fins de l'évaluation de leur performance	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..		
98		Pourcentage de coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » <sup>10</sup> pour dire qu'au sein de l'équipe de pays des Nations Unies ils sont pleinement habilités à :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..		
		i. Trancher en dernier ressort s'agissant des objectifs stratégiques fixés dans le PNUAD			86 %	
		ii. Accroître sensiblement la mobilisation commune de ressources			66 %	
		iii. Distribuer des ressources communes			61 %	
		iv. Aider les membres de l'équipe de pays des Nations Unies à adapter leur présence dans le pays et les profils de leurs responsables			..	
99	a	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » pour dire qu'ils ont suffisamment d' <b>autorité</b> pour éviter les chevauchements :				
		i. D'accord			33 %	
		ii. Tout à fait d'accord			15 %	
	b	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » pour dire qu'ils ont les <b>moyens</b> d'éviter les chevauchements :		..		
		i. D'accord			37 %	
		ii. Tout à fait d'accord			23 %	
	c	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » pour dire que l'équipe de pays des Nations Unies a réduit les chevauchements et les doubles emplois ces quatre dernières années :		..		
		i. D'accord			75 %	
		ii. Tout à fait d'accord			9 %	
	d	Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui sont « d'accord » pour dire que le coordonnateur résident a contribué à réduire les chevauchements dans le système des Nations Unies pour le développement :	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..		
		i. D'accord			61 %	
		ii. Tout à fait d'accord			16 %	

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	e	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » pour dire qu'ils ont suffisamment accès aux compétences disponibles au sein du système des Nations Unies pour le développement :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..		
		i. D'accord			52 %	
		ii. Tout à fait d'accord			21 %	
100	a	Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui sont « d'accord » pour dire que le coordonnateur résident dirige et coordonne de manière efficace et efficiente l'appui stratégique aux plans et priorités nationaux que fournit l'équipe de pays des Nations Unies :	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..		
		i. D'accord			62 %	
		ii. Tout à fait d'accord			30 %	
	b	X	Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui sont « d'accord » pour dire que le coordonnateur résident dispose de l' <b>autorité</b> nécessaire pour s'acquitter efficacement de sa mission (objectif pour 2021 : 100 %)			..
			i. D'accord		56 %	
			ii. Tout à fait d'accord		27 %	
	c	Pourcentage de gouvernements de pays de programme selon lesquels le coordonnateur résident a fait preuve d' <b>impartialité</b> :		..		..
			i. De façon efficace		54 %	
			ii. De façon très efficace		34 %	
	d	Pourcentage de gouvernements de pays de programme selon lesquels le coordonnateur résident a démontré ses <b>compétences en matière de gestion</b> :		..		..
			i. De façon efficace		53 %	
			ii. De façon très efficace		32 %	
101	a	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » <sup>10</sup> pour dire que tous les membres de l'équipe de pays des Nations Unies leur font rapport régulièrement sur :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..		..
			i. La mobilisation des ressources		29 %	
			ii. La mise en œuvre des éléments du PNUAD gérés par l'organisme auquel ils appartiennent		79 %	
			iii. Leurs activités		..	
			iv. Les résultats collectifs obtenus dans le cadre du PNUAD		..	

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	b	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » pour dire que les représentants du système des Nations Unies sur le terrain disposent d'une délégation de pouvoirs suffisante pour répondre avec efficacité et efficience aux besoins et priorités nationaux		..		..
		i. D'accord			71 %	
		ii. Tout à fait d'accord			15 %	
102	a	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui indiquent que :		..	..	..
		i. 100 %				
		ii. 75 à 99 %				
		iii. 50 à 74 %				
		iv. Moins de 50 %				
		des membres de l'équipe de pays des Nations Unies leur rendent compte de <b>leurs activités</b> <sup>29</sup>				
	b	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui indiquent que :		..	..	..
		i. 100 %				
		ii. 75 à 99 %				
		iii. 50 à 74 %				
		iv. Moins de 50 %				
		des membres de l'équipe de pays des Nations Unies leur rendent compte des <b>résultats collectifs obtenus dans le cadre du PNUAD</b> <sup>29</sup>				
	c	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » <sup>10</sup> pour dire que les rapports qu'ils reçoivent du chef de l'équipe des Nations Unies sont :		..	..	..
		i. De qualité élevée				
		ii. Suffisamment exhaustifs et approfondis				
		iii. Pertinents				
		iv. Suffisamment fréquents				
103		Réalisation et présentation au Conseil économique et social d'un examen des bureaux multipays (oui/non et date)	Équipe de transition du système des Nations Unies pour le développement	..	..	Oui (Date à confirmer en 2019)
104		Adoption par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable de critères relatifs à une nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies (oui/non et date) <sup>29</sup>	DCO	..	..	Non

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
105	a	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui indiquent que l'équipe de pays des Nations Unies : i. N'a pas encore pris de mesures en vue d'étudier ii. A défini un plan en vue de réorganiser iii. A étudié et réorganisé Sa présence sur la base d'un dialogue guidé par les besoins du pays et facilité par le coordonnateur résident entre le gouvernement et le système des Nations Unies <sup>29</sup>	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..	..	..
	b	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui ont facilité un dialogue sur la présence dans le pays entre le Gouvernement et le système des Nations Unies pour le développement <sup>29</sup>		..	..	..
	c	Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui indiquent qu'un dialogue sur la présence dans le pays, facilité par le coordonnateur résident, a été mené entre le Gouvernement et le système des Nations Unies pour le développement <sup>29</sup>	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..	..	..
106	a	Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui sont « d'accord » <sup>10</sup> pour dire que : i. La présence du système des Nations Unies pour le développement est bien adaptée pour répondre aux contraintes propres à chaque pays. ii. Les tâches sont clairement réparties entre les entités du système des Nations Unies pour le développement au niveau des pays.	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>		86 %	..
	b	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » <sup>10</sup> pour dire que : i. La présence du système des Nations Unies pour le développement est bien adaptée pour répondre aux contraintes propres à chaque pays. ii. Les tâches sont clairement réparties entre les entités du système des Nations Unies pour le développement au niveau des pays.	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents		75 %	..
	c	Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui sont « d'accord » <sup>10</sup> pour dire que la présence du système des Nations Unies pour le développement est : i. Souple ii. Rentable iii. Participative	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..	86 % 67 % 86 %	..

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
d		Pourcentage de coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » <sup>10</sup> pour dire que la présence du système des Nations Unies pour le développement est : i. Souple ii. Rentable iii. Participative	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..	70 % 56 % 89 %	..
e		Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui jugent « facile » de tirer parti des compétences techniques disponibles au sein du système des Nations Unies pour le développement : i. Facile ii. Très facile	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..	65 % 5 %	..
107		Proposition au Conseil économique et social, pour chaque région, de formules de réorganisation et de réaménagement à long terme des ressources régionales des Nations Unies (oui/non et date)	Équipe de transition du système des Nations Unies pour le développement	..	..	Oui (Date à confirmer en 2019)
108		Pourcentage de coordonnateurs résidents qui déclarent que le PNUAD prévoit une analyse intégrée des questions régionales et transfrontières	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..	..	..
109		Pourcentage de PNUAD dans lesquels les contributions des commissions régionales qui visent à favoriser le règlement des questions transfrontières sont mentionnées : i. Dans la réalisation correspondante ii. Dans les rapports sur la mise en œuvre du PNUAD adressés au pays	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..	..	..
110		Proportion de nouveaux coordonnateurs résidents (entrés en fonctions au cours de l'année écoulée) qui ont effectué des visites de familiarisation auprès d'une commission régionale et dans les principaux bureaux régionaux dans les six mois qui ont suivi leur nomination	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..	..	..
111	a	Proportion de régions dans lesquelles les mécanismes de coordination régionale et les équipes du Groupe régional des Nations Unies pour le développement durable ont tenu des réunions conjointes ou consécutives	RCM/R-UNSDG	..	..	4/5
	b	La commission régionale fait partie du mécanisme de groupes d'entraide aux fins de l'élaboration et de l'examen du PNUAD mis en place par le Groupe régional des Nations Unies pour le développement durable (oui/non) :	RCM/R-UNSDG	..	..	..

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
		i. Asie et Pacifique				Oui
		ii. États arabes				Oui
		iii. Europe et Communauté d'États indépendants				Oui
		iv. Amérique latine et Caraïbes				Non
		v. Afrique				Oui
	c	Nombre d'entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui ont participé au dernier forum régional de développement durable :	R-UNSDG et commissions régionales	..	..	
		i. Asie et Pacifique				22
		ii. États arabes				s.o.
		iii. Europe et Communauté d'États indépendants				15
		iv. Amérique latine et Caraïbes				s.o.
		v. Afrique				11
112	a	Proportion de régions qui disposent d'un répertoire interinstitutionnel de supports de connaissances accessible au public	RCM/R-UNSDG	..	..	1/5
	b	Définition d'une stratégie régionale coordonnée en matière de publications afin de réduire les chevauchements de supports de connaissances (oui/non et date)	RCM/R-UNSDG	..	..	Non
113		Nombre d'exposés de principes régionaux élaborés conjointement par les mécanismes de coordination régionale et les groupes régionaux des Nations Unies pour le développement durable pour promouvoir les grandes questions de développement régional :	RCM/ R-UNSDG	(2015)		
		i. Total		8	4	7
		ii. États arabes		s.o.	1	2
		iii. Europe et Asie centrale		s.o.	3	2
		iv. Asie et Pacifique		s.o.	- 0	1
		v. Amérique latine et Caraïbes		s.o.	-	-
		vi. Afrique		s.o.	-	2
114	a	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui estiment que l'appui des commissions régionales a procuré des avantages « considérables » aux équipes de pays des Nations Unies dans les domaines suivants :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..		..
		i. Appui normatif et appui à l'élaboration des politiques			26 %	
		ii. Connaissances techniques			31 %	
		iii. Promotion des débats d'orientation et de l'échange de données d'expérience			31 %	

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	b	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui estiment que l'appui des bureaux régionaux des entités du système des Nations Unies pour le développement a procuré des avantages « considérables » aux équipes de pays des Nations Unies dans les domaines suivants : i. Appui normatif et appui à l'élaboration des politiques ii. Connaissances techniques iii. Promotion des débats d'orientation et de l'échange de données d'expérience	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..	..	..
	c	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui comptent la commission régionale correspondante parmi leurs membres	DCO	(2015) 24 %	25 %	25 %
115	a	Pourcentage de coordonnateurs résidents qui considèrent que les équipes du Groupe régional des Nations Unies pour le développement durable fournissent un appui « efficace » en ce qui concerne les questions régionales ou sous-régionales les plus importantes pour le pays : i. Efficace ii. Très efficace	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..	68 % 8 %	..
	b	Pourcentage de gouvernements de pays de programme qui considèrent que les commissions régionales fournissent un appui « efficace » en ce qui concerne les questions régionales ou sous-régionales les plus importantes pour le pays : i. Efficace ii. Très efficace	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..	50 % 7 %	..
<b>B. Fonctions administratives et services internes communs</b>						
116	X	Pourcentage d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui rendent compte à leurs organes directeurs de gains d'efficacité (objectif pour 2021 : 100 %)	Enquête menée auprès des sièges	..	..	12/29
117		i. Nombre total de locaux à usage de bureaux ii. Locaux occupés par une seule entité (pourcentage) iii. Locaux communs (pourcentage)	DOCO	..	..	2,286 83 % 17 %
118		Nombre moyen de membres des équipes de pays des Nations Unies dans les pays, par catégories de dépenses dans les pays de programme <sup>31</sup> : i. Toutes catégories de dépenses confondues ii. Dépenses élevées iii. Dépenses moyennes iv. Dépenses faibles	DCO	12,0 16,4 13,4 9,0	12,8 17,5 14,4 9,6	11,0 16,0 13,8 7,2

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
119	a	Proportion des équipes de pays des Nations Unies ayant une Maison des Nations Unies <sup>33</sup> , par catégories de dépenses dans les pays de programme <sup>31</sup> :	DCO	..		
		i. Toutes catégories de dépenses confondues			62/131	À déterminer <sup>34</sup>
		ii. Dépenses élevées			6/27	
		iii. Dépenses moyennes			11/45	
		iv. Dépenses faibles			40/59	
	b	Nombre moyen d'entités dans une Maison des Nations Unies, par catégories de dépenses dans les pays de programme <sup>31</sup> :	DCO	..	s.o. <sup>35</sup>	À déterminer <sup>34</sup>
		i. Toutes catégories de dépenses confondues				
		ii. Dépenses élevées				
		iii. Dépenses moyennes				
		iv. Dépenses faibles				
120	a	Stratégie visant à porter le pourcentage de locaux communs de 16 % à 50 % d'ici à 2021 qui a été approuvée par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable [oui/non et date]	DCO	..	..	Non
	b	X Nombre (et part en pourcentage) de locaux communs [objectif pour 2021 : 1 000 (50 % de l'ensemble des locaux)]	DCO	..	..	430 (17 %)
	c	Nombre moyen de locaux communs <sup>36</sup> dans un pays, par catégories de dépenses dans les pays de programme <sup>31</sup> :	DCO	..		
		i. Toutes catégories de dépenses confondues			3,0	2,8
		ii. Dépenses élevées			7,2	6,1
		iii. Dépenses moyennes			4,0	3,1
		iv. Dépenses faibles			1,0	1,1

<sup>33</sup> Dans une Maison des Nations Unies, deux ou plusieurs entités résidentes des Nations Unies présentes dans un pays partagent les locaux avec le bureau du coordonnateur résident ou de la coordonnatrice résidente. Une Maison des Nations Unies n'est pas nécessairement un seul bâtiment et peut compter des locaux supplémentaires qui forment ses annexes. Il ne peut y en avoir qu'une dans un pays donné. Le terme Maison des Nations Unies a été retenu sur recommandation du Groupe des Nations Unies pour le développement durable.

<sup>34</sup> À déterminer à la suite de la collecte de données auprès du Groupe des innovations institutionnelles en 2019.

<sup>35</sup> Des informations seront communiquées sur l'indicateur à partir de 2019.

<sup>36</sup> Partagés par deux ou plusieurs entités résidentes des Nations Unies présentes dans un pays, les locaux communs peuvent être mis en place aux niveaux national et sous-national, conformément à la définition adoptée en février 2017 par le Groupe de travail du Groupe des Nations Unies pour le développement durable sur les pratiques de fonctionnement.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
d		Nombre moyen d'entités du système des Nations Unies pour le développement dans chaque site commun, par catégories de dépenses dans les pays de programme <sup>31</sup> :	DCO	..		
		i. Toutes catégories de dépenses confondues			4,1	3,6
		ii. Dépenses élevées			3,7	3,3
		iii. Dépenses moyennes			3,9	3,7
		iv. Dépenses faibles			5,9	4,0
e		Nombre moyen de locaux à usage de bureaux occupés par une seule entité dans un pays, par catégories de dépenses dans les pays de programme <sup>37, 31</sup> :	DCO	..		
		i. Toutes catégories de dépenses confondues			16,1	13,0
		ii. Dépenses élevées			34,3	30,8
		iii. Dépenses moyennes			22,3	15,2
		iv. Dépenses faibles			5,7	4,4
f	X	Pourcentage de locaux communs financés par des contributions supplémentaires ou mis à disposition à titre de contributions en nature (objectif à partir de 2020 : 100 %)	DCO	..	..	À déterminer <sup>38</sup>
121		Proportion des centres d'information des Nations Unies :	DGC			
		i. Partageant des locaux avec le bureau du coordonnateur résident ou de la coordonnatrice résidente		..	..	37/50
		ii. Faisant partie du bureau du coordonnateur résident ou de la coordonnatrice résidente				44/50
122		Adoption d'une stratégie (assortie de propositions en matière de gouvernance, de coûts et de structure) visant à mettre en place d'ici à 2022 des services de soutien commun pour l'ensemble des équipes de pays des Nations Unies [oui/non et date]	DCO	..	=	Non
123		Proportion des entités des Nations Unies qui ont mené un examen approfondi des services qu'elles pourraient proposer ou acheter à d'autres entités du système	Enquête menée auprès des sièges	..	=	Non

<sup>37</sup> Dans un pays donné, un organisme des Nations Unies peut partager des locaux avec d'autres entités dans certains endroits et avoir ses propres bureaux dans d'autres. En diminuant le nombre de locaux occupés par une seule entité et en augmentant le nombre de locaux communs et le nombre moyen d'entités dans ces locaux, on parviendrait à consolider la présence dans les pays.

<sup>38</sup> À déterminer à la suite de la collecte de données auprès du Groupe des innovations institutionnelles en 2019 et en concertation avec les États Membres.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
124		Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui ont présenté à leurs organes directeurs un plan de regroupement des services d'appui communs au niveau des pays, notamment dans les domaines de la gestion financière, des ressources humaines, des achats, de l'informatique et des communications et d'autres services : i. Toutes les entités ii. Fonds et programmes iii. Institutions spécialisées iv. Autres entités	Enquête menée auprès des sièges	..		
					5/29	3/29
					3/9	1/9
					0/8	0/9
					2/12	2/11
125		Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui ont présenté à leurs organes directeurs des plans de rationalisation de leurs activités	Enquête menée auprès des sièges	(2015) 10/25	7/29	..
126	a	Adoption d'un cadre de politiques de reconnaissance mutuelle [oui/non et date et par qui]	DCO et HLCM	..	≡	Oui (janvier 2019) <sup>39</sup>
	b	X Pourcentage des entités du système des Nations Unies pour le développement qui ont signé le cadre de haut niveau sur la reconnaissance mutuelle (objectif pour 2021 : 100 %)		..	≡	12/39 (31 %)
127		Nombre de centres verticaux propres à des organismes qui ont été transformés en centres de services communs interinstitutions	HLCM	≡	s.o.	s.o. <sup>40</sup>
128		Élaboration et adoption de modèles relatifs aux prestataires de services et indicateurs clés de performance applicables au service à la clientèle, à la fixation des prix et à la prestation de services	DCO	..	Non	Non
129		<i>Indicateurs mesurables à élaborer sur la base des programmes de travail du groupe chargé du suivi de l'innovation institutionnelle et du Comité de haut niveau sur la gestion</i>	DCO/HLCM	..	≡	..

<sup>39</sup> Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Fonds des Nations Unies pour la population, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Organisation internationale du Travail, Organisation internationale pour les migrations, Organisation mondiale de la Santé, PNUD, Programme alimentaire mondial, Secrétariat de l'ONU et Union internationale des télécommunications.

<sup>40</sup> Le Comité de haut niveau sur la gestion a pris la décision de revoir le fonctionnement des centres de services mondiaux ([CEB/2017/3](#)).

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
130		Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui ont adopté une politique d'estimation des risques dans les domaines suivants : i. Sécurité ii. Santé iii. Reprise des activités informatiques après un sinistre iv. Continuité des opérations	Enquête menée auprès des sièges	..		
					24/29	21/22
					20/29	13/20
					23/29	20/22
					23/29	22/22
131		Taux moyen de respect de la politique d'estimation des risques parmi les entités du système des Nations Unies pour le développement (une fois la politique élaborée)		..	s.o.	s.o.
132		Pourcentage des équipes de pays des Nations Unies qui ont appliqué les instructions en ce qui concerne les éléments suivants : i. Groupe chargé de la communication dans le pays (dirigé par un chef d'organisme) ii. Stratégie de communication conjointe approuvée par l'équipe de pays ; résultats suivis et communiqués dans le rapport des Nations Unies sur les résultats des pays iii. Dépenses et budgets opérationnels intégrés dans le cadre budgétaire commun global à moyen terme (Instructions permanentes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable)	DCO	(2015)		
				59 %	73 %	81 %
				44 %	58 %	68 %
				11 %	18 %	24 %
133		Pourcentage des équipes de pays des Nations Unies qui ont un centre de services intégrés	DCO	..	..	7 %
134		Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui rendent compte à leurs organes directeurs des avantages tirés des achats en commun (objectif pour 2021 : 100 %)	Enquête menée auprès des sièges	..	12/29	12/29
135		Pourcentage de pays dont au moins 25 % du volume annuel des achats financés par le système des Nations Unies sont effectués par le gouvernement	Enquête menée auprès des équipes de gestion des opérations	..	23 %	..
136	a	Pourcentage de pays qui mettent en œuvre cinq services communs ou plus, sur la base de l'application d'accords interinstitutions et d'accords communs à long terme	Enquête menée auprès des équipes de gestion des opérations	(2016) 5 %	4 %	..
	b	Pourcentage de pays qui mettent en œuvre un minimum de cinq accords communs à long terme		(2016) 33 %	58 %	..

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
137		Pourcentage de coordonnateurs résidents indiquant qu'ils ont reçu des informations et un appui « suffisants » du siège en ce qui concerne l'application des instructions permanentes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable : i. Suffisants ii. Tout à fait suffisants	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..	58 % 32 %	..
138		Proportion des gouvernements de pays de programme ayant envisagé d'adopter l'initiative « Unis dans l'action » qui se déclarent « satisfaits » des renseignements qui leur ont été communiqués par le coordonnateur résident ou la coordonnatrice résidente ou l'équipe de pays des Nations Unies afin de leur permettre de prendre une décision éclairée en la matière i. Satisfaits ii. Très satisfaits	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	42/88 22/88	16/53 2/53	..
139		Pourcentage d'application des mesures énoncées dans la version actualisée du plan d'action à l'échelle des sièges du Groupe des Nations Unies pour le développement durable visant à résoudre les problèmes et les blocages dans la mise en œuvre des instructions permanentes : i. Intégralement appliquées ii. Partiellement appliquées iii. Pas encore appliquées	DCO <sup>41</sup>	(2016) <sup>42</sup>	..	..
140		Élaboration de nouvelles directives concernant la stratégie relative aux modalités de fonctionnement, en application de la résolution 72/279 de l'Assemblée général (oui/non et date)	DCO	..	..	Non
141		Pourcentage des coordonnateurs résidents indiquant qu'ils ont reçu des informations et un appui « suffisants » du siège en ce qui concerne l'application d'une stratégie relative aux modalités de fonctionnement : i. Suffisants ii. Tout à fait suffisants	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..	61 % 26 %	..

<sup>41</sup> Remplacé et cessant d'assurer le suivi.

<sup>42</sup> Ces chiffres reflètent l'état de l'application de la deuxième version du plan d'action à l'échelle des sièges, approuvée par le Groupe des Nations Unies pour le développement en juin 2016.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019		
142	a	X (i seulement)	Pourcentage des équipes de pays des Nations Unies qui :	DCO	(2015)			
		i.	Disposent d'une stratégie approuvée relative aux modalités de fonctionnement		12 %	20 %	48 %	
		ii.	N'ont pas élaboré de stratégie relative aux modalités de fonctionnement		88 %	80 %	52 %	
			(Instructions permanentes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable)					
	b		Proportion des équipes de pays des Nations Unies qui disposent d'une stratégie approuvée relative aux modalités de fonctionnement, par niveau de dépenses consacrées aux programmes <sup>31</sup> :		(2016)			
		i.	Toutes dépenses confondues		17/131	26/131	63/132	
		ii.	Dépenses élevées		7/34	6/27	16/29	
		iii.	Dépenses moyennes		4/39	11/45	23/45	
		iv.	Dépenses faibles		6/58	9/59	24/58	
	c		Pourcentage moyen de membres des équipes de pays des Nations Unies participant à chaque stratégie relative aux modalités de fonctionnement approuvée	Étude préliminaire du DESA <sup>43</sup>	..	95 %	..	
	d		Pourcentage des dépenses totales afférentes aux activités opérationnelles de développement dans des pays où est appliquée une stratégie relative aux modalités de fonctionnement	DESA et DCO	(2016)	20 %	19 %	54 %
	e		Proportion des gammes de services communs adoptées pour chacune des stratégies relatives aux modalités de fonctionnement mises en œuvre :	DCO	(2016)			
		i.	Services d'achat communs		15/17	24/26	60/63	
		ii.	Services financiers communs		9/17	18/26	58/63	
		iii.	Services informatiques communs		16/17	25/26	53/63	
		iv.	Services logistiques communs		10/17	19/26	59/63	
		v.	Services des ressources humaines communs		14/17	18/26	52/63	
		vi.	Services communs de gestion des installations, y compris des locaux communs		13/17	14/26	58/63	
143			Pourcentage des équipes de gestion des opérations dirigées par :	Enquête menée auprès des équipes de gestion des opérations	..		..	
		i.	Un ou une chef d'organisme			31 %		
		ii.	Le coordonnateur résident ou la coordonnatrice résidente			1 %		
			(Instructions permanentes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable)					

<sup>43</sup> Sur la base de 13 des 26 stratégies relatives aux modalités de fonctionnement fournies par le Bureau de la coordination des activités de développement qui comportaient une page de signature.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
<b>C. Partenariats destinés à accélérer les progrès</b>						
144	a	Adoption par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable :	DCO	..		
		i. D'une approche des partenariats applicable à l'échelle du système				Non
		ii. D'une politique harmonisée en matière de diligence raisonnable concernant les partenariats avec le secteur privé				Non
		iii. Des normes minimales pour les partenariats multipartites établis dans le cadre du PNUAD				Non
	b	Pourcentage des coordonnateurs résidents indiquant qu'il existe une approche commune de l'équipe de pays des Nations Unies concernant les partenariats	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..	..	..
145	a	Pourcentage des gouvernements de pays de programme qui sont « d'accord » pour dire que le système des Nations Unies pour le développement joue un rôle de catalyseur en facilitant les partenariats :	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..	69 %	..
		i. D'accord			18 %	
		ii. Tout à fait d'accord				
	b	Pourcentage des gouvernements de pays de programme indiquant que le système des Nations Unies pour le développement a contribué à renforcer la capacité du pays de former des partenariats :		..		..
		i. Modérément			53 %	
		ii. Largement			26 %	
	c	Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui ont mis en place une plateforme ou un mécanisme permettant d'assurer le suivi annuel de l'état et des résultats de chaque partenariat et de communiquer des informations à ce sujet	Enquête menée auprès des sièges	..	21/29	23/29
146		Pourcentage des équipes de pays des Nations Unies qui ont établi avec les institutions de Bretton Woods :	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..		..
		i. Des évaluations conjointes			54 %	
		ii. Des accords			27 %	
		iii. Des cadres stratégiques communs			24 %	
		iv. Des mécanismes de financement communs			11 %	

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
147	a	Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui : i. Intègrent la coopération Sud-Sud dans leur plan stratégique ii. Rendent compte de la coopération Sud-Sud dans leur rapport annuel	Enquête menée auprès des sièges	..	25/29 21/29	23/29 20/29
	b	Pourcentage des PNUAD qui font une large place à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	(2016) 43 %	56 %	..
	c	Proportion des gouvernements de pays de programme indiquant que l'ONU a mené des activités dans le pays pour soutenir la coopération Sud-Sud ou triangulaire	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..	67/119	..
	d	Pourcentage des gouvernements de pays de programme indiquant que le système des Nations Unies pour le développement est un partenaire privilégié s'agissant de l'appui à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire		..	55 %	..

## V. Responsabilisation et contrôle aux fins de l'obtention de résultats à l'échelle du système

### A. Gestion axée sur les résultats

148	a	Concernant la pleine application des éléments du cadre de gestion et de responsabilisation <sup>44</sup> , proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui ont : i. Mis à jour la définition d'emploi de leur représentant ou représentante dans le pays de façon à reconnaître son rôle vis-à-vis du coordonnateur résident ou de la coordonnatrice résidente ii. Tenu compte des contributions du coordonnateur résident ou de la coordonnatrice résidente à l'évaluation et à la notation des chefs des entités qui sont membres de l'équipe de pays dans tous les pays de programme iii. Inclus les résultats des équipes de pays des Nations Unies dans le Système d'évaluation et de notation des représentants des entités (Instructions permanentes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable)	Enquête menée auprès des sièges		17/29 6/27 14/27	13/29 7/21 ..
-----	---	---	---------------------------------	--	------------------------	---------------------

<sup>44</sup> Nouveau cadre de gestion et de responsabilisation en cours d'élaboration (indicateur appelé à être modifié).

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
	b	Approbation par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable d'un protocole encadrant les interventions menées au niveau national par les entités du Secrétariat et les organismes non résidents [oui/non et date]	DCO	..	..	Non
	c	Pourcentage des coordonnateurs résidents qui sont « d'accord » pour dire qu'ils sont informés de toutes les activités menées au niveau national par les organismes non résidents : i. D'accord ii. Tout à fait d'accord	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents	..	..	..
149		Proportion des pays de programme pour lesquels le mandat du coordonnateur résident ou de la coordonnatrice résidente touchait à son terme dans les deux dernières années et qui en ont été dûment informés	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	..	54/57	..
150	a	Répartition géographique des coordonnateurs résidents originaires de pays de programme : i. Asie et Pacifique ii. États arabes iii. Europe et Communauté d'États indépendants iv. Amérique latine et Caraïbes v. Afrique	DCO	(2016)		
				6 %	7 %	7 %
				4 %	4 %	6 %
				1 %	1 %	1 %
				10 %	9 %	9 %
				18 %	18 %	18 %
	b	Pourcentage de coordonnateurs résidents originaires de pays autres que les pays de programme	DCO	(2016)		
				61 %	61 %	59 %
151	a	X Proportion des gouvernements de pays de programme qui ont accusé réception d'un rapport sur les résultats accomplis par l'équipe de pays des Nations Unies dans son ensemble au cours du dernier cycle annuel [objectif pour 2021 : 90 %]	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup>	(2015)	61/128	66/110
	b	X Pourcentage des gouvernements de pays de programme qui sont « d'accord » <sup>10</sup> avec les affirmations suivantes concernant les rapports annuels qui leur sont présentés :				..

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
		i. Ils reçoivent des rapports suffisamment régulièrement pour répondre à leurs besoins (objectif pour 2021 : 90 %)		..	63 %	..
		ii. Les informations sont à jour (objectif pour 2021 : 90 %)			68 %	
		iii. Les rapports rendent compte des résultats accomplis par l'ensemble du système des Nations Unies (objectif pour 2021 : 90 %)			58 %	
		iv. Les données financières communiquées sont suffisantes (objectif pour 2021 : 90 %)			45 %	
		v. Les rapports sont ordonnés autour des résultats du PNUAD (objectif pour 2021 : 90 %)			74 %	
		vi. Les informations sont reliées aux résultats nationaux en matière de développement [objectif pour 2021 : 90 %]			63 %	
152	X	Pourcentage des coordonnateurs résidents faisant état d'une meilleure harmonisation par les États Membres des exigences concernant la communication d'une information claire sur les contributions en faveur du développement au niveau des pays (objectif à partir de 2020 : 50 %)	DCO	..	..	.. <sup>23</sup>
153		Proportion des équipes de pays des Nations Unies qui ont :	DCO			
		i. Établi un rapport conjoint de résultats de pays		31/131	75/131	73/130
		ii. Présenté un rapport conjoint de résultats de pays au gouvernement du pays au cours de l'année écoulée		..	56/75	57/73
		iii. Mis ce rapport à la disposition du public		..	48/75	44/73
154	X	Présentation au Conseil économique et social des informations globales sur l'appui du système à la réalisation des objectifs de développement durable et des résultats obtenus à l'échelle du système (objectif pour 2021 : oui)	DESA	..	..	Non
155		Examen indépendant des évaluations indépendantes à l'échelle du système envisagé par le Conseil économique et social (oui/non)	DESA <sup>7</sup>	..	Non	Non
156		Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui :	Enquête menée auprès des sièges			
		i. Respectent les normes établies par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation en matière d'indépendance			25/29	21/29
		ii. Disposent d'un système de suivi de l'évaluation qui inclut l'état d'avancement des évaluations et les réponses de la direction			27/29	23/29

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
157	a	Nombre d'évaluations indépendantes des résultats obtenus à l'échelle du système qui ont été effectuées au cours des 12 derniers mois au niveau :	UNEG	..	..	1
		i. Mondial	UNEG			–
		ii. Régional	Enquête menée auprès des coordonnateurs résidents			n.c.
		iii. National				
	b	X	Pourcentage des bureaux d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui mènent :	UNEG	..	..
			i. Des évaluations conjointes (objectif pour 2021 : 75 %)			10/35 (29 %)
			ii. Des évaluations indépendantes à l'échelle du système (objectif pour 2021 : 50 %)			7/35 (20 %)
158	a	Proportion des équipes de pays des Nations Unies qui ont procédé à un examen annuel du PNUAD au cours des 12 derniers mois <sup>45</sup>	DCO	45 % (2016)	44 %	42 %
	b	Proportion des PNUAD achevés récemment pour lesquels <sup>46</sup> :		(2016)		
		i. Une évaluation a été effectuée		62/131	91/130	94/130
		ii. Une suite a été donnée par la direction		23/62	31/91	34/94
	c	Pourcentage des évaluations du PNUAD qui contiennent tous les éléments suivants : recommandations réalisables, avec un public cible et un calendrier de mise en œuvre clairement définis, et réponses de la direction (objectif pour 2021 : 100 %)	DCO	(2016) 10/36 (28 %)	..	.. <sup>23</sup>
	d	Proportion des évaluations du PNUAD dont la méthodologie utilisée a été jugée bonne ou excellente (objectif pour 2021 : 75 %)	DCO	(2016) 10/36	..	.. <sup>23</sup>
	e	Critères de qualité et notes moyennes obtenues par les nouveaux PNUAD :	Étude préliminaire du DOCO (2017)			
		i. Pertinence et orientation stratégique		..	3,0/5,0	..
		ii. Conformité avec certains principes			3,3/5,0	
		iii. Efficacité			2,6/5,0	
		iv. Efficience			2,6/5,0	
		v. Viabilité			2,8/5,0	

<sup>45</sup> Aux termes des orientations relatives au PNUAD de 2017, le PNUAD doit faire l'objet d'un suivi régulier à la lumière des principes et approches de programmation à chaque étape du cycle de programmation.

<sup>46</sup> Aux termes des orientations relatives au PNUAD de 2017, une évaluation doit être effectuée pendant le cycle de vie du PNUAD.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
159		Examen des rapports faisant état de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats et des résultats obtenus à l'échelle du système des Nations Unies pour le développement	JIU <sup>7</sup>	(2015) En cours	Oui (décembre 2017)	..
160	a	Révision du Manuel de la gestion axée sur les résultats du Groupe des Nations Unies pour le développement durable visant à y faire figurer des méthodes communes dans les domaines suivants : i. Planification axée sur les résultats (oui/non) ii. Établissement de rapports sur les résultats (oui/non) iii. Cadres intégrés de résultats et d'allocation des ressources (oui/non)	DCO <sup>7</sup>		Non Non Non	3 Non Non Non
	b	Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui utilisent les méthodes communes figurant dans la version révisée du Manuel de la gestion axée sur les résultats <sup>47</sup> dans les domaines suivants : i. Planification axée sur les résultats ii. Établissement de rapports sur les résultats iii. Cadres intégrés de résultats et d'allocation des ressources	Enquête menée auprès des sièges	..	s.o. s.o. s.o.	s.o. s.o. s.o.
	c	Proportion des entités qui ont intégré des dispositions relatives aux stratégies de gestion des connaissances dans leurs plans stratégiques	Enquête menée auprès des sièges	..	22/29	20/29
161	a	Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui utilisent la plateforme de gestion des données du CEB pour la collecte de données et les besoins d'établissement de rapports du secrétariat (une fois lancée)	CEB	..	Pas encore élaborée	Pas encore élaborée
	b	Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui appliquent des normes communes en matière de lisibilité des données par machine (une fois élaborées)	DCO	..	Pas encore élaborées	Pas encore élaborées
	c	Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui mettent en œuvre une politique commune comportant un ensemble de normes minimales en matière de données ouvertes (une fois élaborée)		..	Pas encore élaborée	Pas encore élaborée
	d	Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui utilisent un système commun de vérification de l'identité des utilisateurs	Enquête menée auprès des sièges	..	15/29	16/29

<sup>47</sup> Sans objet compte tenu de l'absence de méthodes communes.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019	
	e	Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui appliquent la politique du Groupe des Nations Unies pour le développement durable en matière d'utilisation de données ouvertes à l'échelle du système afin d'assurer l'accès à une base de connaissances commune (une fois élaborée)	DCO	..	Pas encore élaborée	Pas encore élaborée	
162		Nombre (pourcentage) de transferts de personnel entre entités du système des Nations Unies pour le développement <sup>48</sup>	HLCM	..	641 (0.88 %)	537 (0.72 %)	
163		Pourcentage des gouvernements de pays de programme qui sont « d'accord » <sup>10</sup> pour dire que : <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Le personnel de l'équipe de pays des Nations Unies possède les capacités et les compétences voulues pour appuyer le développement du pays</li> <li>ii. Les chefs des entités de l'équipe de pays possèdent les plus hautes compétences en matière de direction</li> </ul>	Enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme <sup>3</sup> ..		76 %	..	
					85 %		
<b>B. Gouvernance et contrôle effectifs</b>							
164	a	X	Pourcentage des entités du système des Nations Unies pour le développement qui ont autorisé, dans le cadre des dispositions et politiques en matière de divulgation de l'information, la publication de leurs évaluations sur le site Web du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (objectif pour 2019 : 100 %)	DCO	..	..	10/48 (21 %)
	b		Pourcentage des rapports d'audit interne, publiés conformément aux dispositions et politiques relatives à la divulgation de l'information adoptées par les organes directeurs concernés, qui sont disponibles sur la plateforme ou le site Web des représentants des services d'audit interne des organismes des Nations Unies, sous réserve de la disponibilité des ressources (objectif pour 2021 : 100 %)		..	..	0 %
	c		Pourcentage des fonds communs interinstitutions qui publient des rapports d'évaluation sur le site Web du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (objectif pour 2021 : 100 %)		..	..	0 %

<sup>48</sup> La mobilité interorganisations est calculée en comparant les données relatives aux transferts de personnel entre organismes d'une année donnée avec celles de l'année précédente (les transferts d'un service à l'autre du Secrétariat ne sont pas considérés comme des transferts entre organismes). Les chiffres présentés dans le rapport de 2018 du Secrétaire général ont été révisés après vérification des données.

Numéro	Prévu dans le pacte de financement	Indicateur/projet d'indicateur	Source/responsabilité	Niveau de référence (année)	Rapport du Secrétaire général en 2018	Rapport du Secrétaire général en 2019
165		Présentation du rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la responsabilité et de la coordination d'ensemble de l'action des entités du système des Nations Unies pour le développement et de l'exercice par les États Membres de leur tutelle sur celles-ci :	EOSG	..		..
		i. Au Conseil économique et social pour examen d'ici à la fin juin 2017 (oui/non et date)			Oui (juin 2017)	
		ii. À l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session pour examen et suite à donner (oui/non et date)			Oui (octobre 2017)	

*Note* : Le cadre peut être ajusté pour des raisons techniques, de manière à ce qu'il soit conforme aux nouvelles directives du Secrétaire général et du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et rende compte de l'exécution des nouveaux mandats confiés par l'Assemblée générale ou le Conseil économique et social.

*Abréviations* : APD : aide publique au développement ; CEB : Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination ; DCO : Bureau de la coordination des activités de développement ; DESA : Département des affaires économiques et sociales ; DGC : Département de la communication globale ; DOCO : Bureau de la coordination des activités de développement ; EOSG : Cabinet du Secrétaire général ; FMOG : Groupe du contrôle de la gestion fiduciaire ; HCDH : Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; HLCM : Comité de haut niveau sur la gestion ; JIU : Corps commun d'inspection ; MPTF : fonds d'affection spéciale pluripartenaire ; OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques ; OCHA : Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; PNUAD : plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement ; PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement ; RCM : mécanisme de coordination régionale ; R-UNSDG : Groupe régional des Nations Unies pour le développement durable ; UNEG : Groupe des Nations Unies pour l'évaluation ; UNISDR : Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes.